REVUE INTERNATIONALE DES ECONOMISTES DE LANGUE FRANÇAISE 2026, VOL. 11, N°1

https://doi.org/10.18559/RIELF.2026.1.4241

Relâcher le trilemme territorial : La responsabilité territoriale des entreprises comme levier de capabilités dans les régions ultrapériphériques

Relaxing the territorial trilemma: Corporate territorial responsibility as a lever for capabilities in outermost regions

Moustapha ALADJI

Université Bernardo O'Higgins[1], Chili
Centre de Recherche Institutionnelle
m_aladji@yahoo.fr
https://orcid.org/0000-0002-4870-925X

Abstract

Purpose: To reconceptualise corporate territorial responsibility (CTR) as a conversion mechanism producing collective territorial capabilities, thereby supplying the agentive operator missing from theories of regional resilience and collective capabilities, in the context of outermost economies.

Design/methodology/approach: Conceptual theory-building through systematic abductive combination of Polanyian embeddedness, the economics of proximity, the theory of the commons and the capability approach. The model links four situated forms of CTR to four transformative mechanisms and five capabilities, deriving five falsifiable propositions, and is complemented by an exploratory empirical component: a reproducible CTR index architecture, a quasi-experimental design based on cyclone Chido, and process tracing across Martinique, French Guiana and Mayotte.

Findings: CTR operates as a re-embedding mechanism converting local resources, proximity and cooperation into productive, organisational, institutional, ecological and resilient capabilities; their combination is super-additive through supermodular complementarity. A bounded resource-trilemma analogy frames CTR as the lever that relaxes the external-integration / social-convergence / productive-autonomy constraint.

Originality/value: The article transforms CTR from a descriptive typology into a micro-founded causal mechanism, equips it with an emergentist micro-foundation that

[1] Universidad Bernardo O'Higgins, Avenida Viel 1497, Santiago, Chile.

avoids reifying the territory, with a falsifiable grammar and a reproducible measurement architecture for the six French outermost regions.

Keywords: corporate territorial responsibility, outermost regions, proximity, territorial capabilities, territorial resilience.

Résumé

Objectif : Reconceptualiser la responsabilité territoriale des entreprises (RTE) comme un mécanisme de conversion produisant des capabilités territoriales collectives, afin de fournir l'opérateur agentif qui manque aux théories de la résilience régionale et des capabilités collectives, dans le contexte des économies ultrapériphériques.

Conception/méthodologie/approche : Recherche conceptuelle (theory building) procédant par combinaison abductive systématique de l'encastrement polanyien, de l'économie de la proximité, de la théorie des communs et de l'approche par les capabilités. Le modèle relie quatre formes situées de RTE à quatre mécanismes transformateurs et cinq capabilités et en dérive cinq propositions falsifiables. Il est complété par un volet empirique exploratoire : une architecture reproductible d'un indice de RTE, une quasi-expérience adossée au cyclone Chido et un suivi de processus portant sur la Martinique, la Guyane et Mayotte.

Résultats : La RTE opère comme un mécanisme de réencastrement convertissant ressources locales, proximités et coopérations en capabilités productive, organisationnelle, institutionnelle, écologique et résiliente ; leur combinaison est super-additive par complémentarité (supermodularité). Une transposition bornée d'un trilemme de ressources situe la RTE comme le levier relâchant la contrainte intégration externe / convergence sociale / autonomie productive.

Originalité/valeur : L'article transforme la RTE d'une typologie descriptive en un mécanisme causal micro-fondé, doté d'une micro-fondation émergentiste qui écarte la réification du territoire, d'une grammaire falsifiable et d'une architecture de mesure reproductible pour les six RUP françaises.

Mots-clés : capabilités territoriales, économies ultrapériphériques, proximité, responsabilité territoriale des entreprises, résilience territoriale.

JEL classification : M14, O18, Q56, R11, R58.

Introduction

Les régions ultrapériphériques (RUP) françaises comme la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion et, depuis 2014, Mayotte partagent une configuration économique singulière. L'analyse exploratoire porte sur cinq des six RUP françaises : Saint-Martin, RUP depuis 2009, n'est pas intégrée à ce stade

en raison de l'absence de comptes économiques régionaux complets et d'un appareil statistique encore lacunaire pour cette collectivité ; son intégration relève de l'étape confirmatoire du programme, conduite sur les six RUP (Figure 4). Elles cumulent une dépendance structurelle aux importations, une dépendance aux transferts publics, une soumission à des normes exogènes conçues pour l'espace continental européen et une insertion dans des chaînes logistiques longues et vulnérables. En Guadeloupe, le déficit commercial structurel hors services atteint 3,4 milliards d'euros en 2024, soit près du tiers du PIB local (CEROM, 2024). En Martinique, le taux de couverture des échanges extérieurs ne dépasse pas un tiers. À Mayotte, les administrations publiques concentrent 52% de la valeur ajoutée, le PIB par habitant plafonne à 10 600 euros, le chômage au sens du BIT atteint 34% et la part d'électricité renouvelable n'est que de 5% (CEROM, 2024).

Cette dépendance produit ce que l'on peut nommer, à la suite de Polanyi (1944), un désencastrement de l'économie : l'activité marchande s'ordonne moins aux trajectoires du territoire qu'à des logiques d'importation, de redistribution et de mise aux normes décidées ailleurs. À La Réunion, l'économie la plus diversifiée des cinq RUP, la fréquentation touristique extérieure demeure dépendante à 80,8% du seul marché hexagonal (IRT, 2025). À Mayotte, le passage du cyclone Chido fin 2024 a durablement affecté le tissu économique, révélant l'acuité de la question de la résilience (CEROM, 2024).

Deux littératures bien établies butent toutefois sur une même lacune, et c'est là le vide que cet article entend combler. D'une part, l'économie évolutionniste de la résilience régionale (Boschma, 2015 ; Martin & Sunley, 2015 ; Pike et al., 2010) traite la résilience comme un résultat du système territorial, sans en nommer le producteur. D'autre part, l'approche par les capabilités collectives (Ballet et al., 2007 ; Evans, 2002 ; Nussbaum, 2011 ; Sen, 1999 ; Stewart, 2005) saisit la finalité – l'expansion des capacités d'agir sans spécifier l'opérateur territorial qui convertit les ressources en accomplissements. La RTE, jusqu'ici décrite comme un répertoire de formes situées (Filippi, 2022, 2024 ; France Stratégie, 2018), fournit précisément cet opérateur à condition d'être théorisée non comme un état de la firme, mais comme un mécanisme de conversion.

Notre travail antérieur avait établi qu'au désencastrement des RUP répondent des formes locales de réponse territoriale : une RTE institutionnalisée en Martinique, une RTE pragmatique en Guadeloupe, une RTE informelle en Guyane. Nous montrons ici que La Réunion et Mayotte enrichissent cette typologie, la première comme configuration hybride, la seconde comme cas limite d'informalité en incomplétude institutionnelle. La limite de ce travail devient notre point de départ : il identifie des formes de RTE mais ne propose pas de modèle général expliquant comment ces formes produisent des effets territoriaux.

La problématique s'énonce dès lors comme suit. Comment la responsabilité territoriale des entreprises, saisie à travers ses formes situées, opère-t-elle comme un mécanisme de production de capabilités territoriales collectives dans des économies marquées par la dépendance externe, la vulnérabilité structurelle et l'incomplétude institutionnelle ? Notre thèse : la RTE n'est pas une extension territoriale de la RSE, mais un processus de réencastrement territorial qui transforme des ressources locales, des relations de proximité et des formes de coopération en capabilités territoriales collectives, c'est-à-dire des capacités d'action, d'adaptation et de résilience.

La contribution se décline en quatre registres. Théorique : transformer la RTE d'une typologie descriptive en un mécanisme causal micro-fondé de production de capabilités collectives, fournissant l'opérateur agentif qui manque aux théories de la résilience régionale. Conceptuelle et métrologique : doter le modèle d'une grammaire falsifiable – cinq propositions assorties de conditions de réfutation explicites – et d'une architecture d'indice. Empirique : étendre la typologie à cinq RUP, en éprouver la traçabilité par suivi de processus, et mobiliser le cyclone Chido comme quasi-expérience. Politique publique : reformuler l'intervention territoriale autour de la sécurisation plutôt que de la compétitivité.

L'article procède en six mouvements (sections 1 à 6). La Figure 1 résume l'architecture du problème.

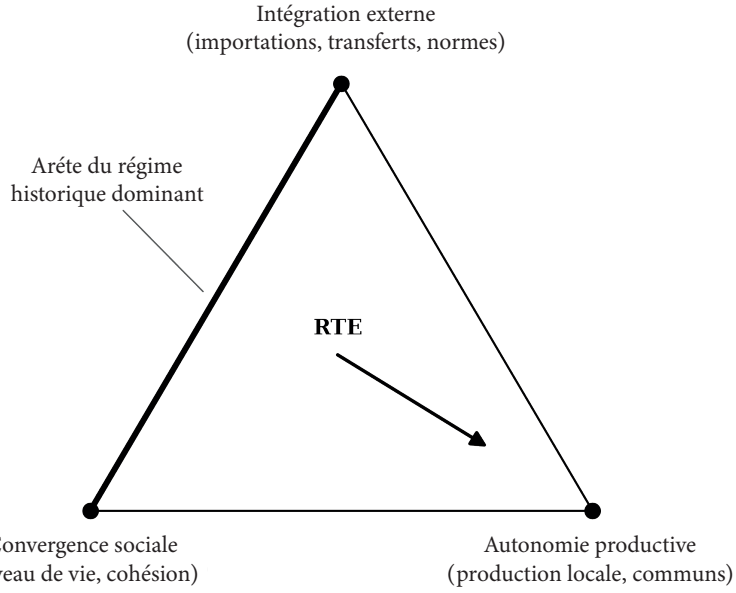


Figure 1. Le trilemme territorial des économies ultrapériphériques

Source : élaboration propre.

1. De la responsabilité sociétale à la responsabilité territoriale des entreprises

Avant de formuler le modèle, il faut établir la spécificité de la RTE par rapport à la RSE et aux concepts territoriaux voisins, puis en éprouver la nécessité par un argument contrefactuel.

1.1. De la RSE à la RTE : déplacer la responsabilité de l'entreprise vers le territoire

La RSE s'est construite autour de l'entreprise comme unité d'analyse. Le modèle pyramidal de Carroll (1991) hiérarchise les responsabilités d'une firme considérée isolément ; la théorie des parties prenantes de Freeman (1984) élargit le cercle des intérêts mais conserve la firme au centre. Même la valeur partagée de Porter et Kramer (2011) demeure subordonnée à la performance de l'entreprise : le territoire y reste un facteur de productivité, non un sujet.

Comme le soulignent Capron et Quairel-Lanoizelée (2015), la RSE s'est largement convertie en instrument de gestion de la performance extra-financière. Trois limites en découlent. Le territoire y est traité comme un décor et non comme un système d'interdépendances ; l'unité d'imputation reste la firme, si bien que les responsabilités coproduites demeurent invisibles ; la RSE présuppose un cadre institutionnel complet, alors que les RUP se caractérisent par une incomplétude institutionnelle. Mayotte en offre la forme extrême (CEROM, 2024). En Guyane, le seul champ des services de proximité rassemble 951 entreprises pour 1118 établissements employeurs (OPCO EP, 2024), tissu de TPE pour lequel la RSE formalisée reste hors de portée, alors même que ces entreprises exercent des responsabilités territoriales considérables.

Ce déplacement entre en résonance avec un débat international que la littérature francophone mobilise peu. La citoyenneté d'entreprise de Matten et Crane (2005) confère à la firme un rôle quasi politique lorsque la puissance publique se retire ; la responsabilité politique de l'entreprise de Scherer et Palazzo (2011) analyse l'engagement des firmes comme réponse aux lacunes de gouvernance. La RTE en partage le diagnostic mais s'en distingue par son ancrage : là où la RSE politique (*political CSR*) pense l'entreprise dans une gouvernance globale dénationalisée, la RTE la pense dans une trajectoire territoriale située.

Un second pan, consacré aux PME, conforte une lecture territoriale et informelle de la responsabilité. Russo et Perrini (2010) montrent que le capital social rend mieux compte de la responsabilité des PME que la théorie des parties

prenantes ; Russo et Tencati (2009) établissent que des stratégies informelles prévalent dans les micro et petites entreprises ; Lähdesmäki et al. (2019) relient cette responsabilité à la proximité sociale. Transposés au tissu de TPE des RUP, ces résultats fondent la reconnaissance d'une RTE informelle comme catégorie à part entière.

Cette responsabilité située prolonge enfin un courant qui pense la firme comme encastrée dans une communauté territoriale. Marquis et al. (2007) montrent que les communautés exercent des pressions institutionnelles (community isomorphism) ; Hess (2004) en précise les ressorts spatiaux ; Bowen et al. (2010) distinguent des stratégies d'engagement du transactionnel au transformationnel. Relevant d'une RSE territoriale (*territorial CSR*), ces travaux confortent l'idée d'une responsabilité ancrée dans les trajectoires d'un lieu, dont la RTE est la spécification ultrapériphérique.

1.2. La RTE comme responsabilité située

La RTE déplace l'unité d'analyse de la firme vers le territoire. Dans le prolongement de Filippi (2022, 2024) et de France Stratégie (2018), nous définissons la RTE comme la responsabilité de l'entreprise envers les trajectoires du territoire

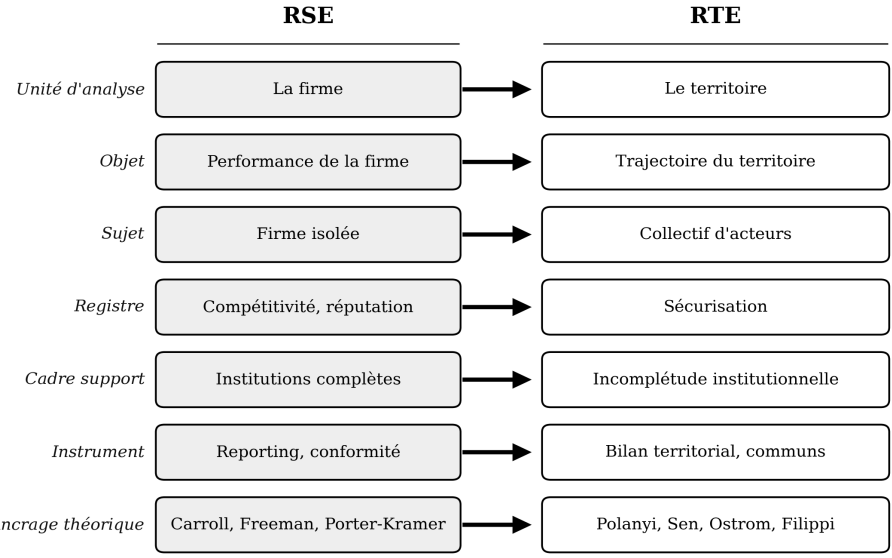


Figure 2. De la RSE à la RTE : un déplacement conceptuel sur sept dimensions, avec son ancrage théorique

Source : élaboré à partir de (Carroll, 1991 ; Filippi, 2024 ; Freeman, 1984 ; Porter & Kramer, 2011).

dans lequel elle est encastrée : maintien de l'emploi local, mobilisation des ressources locales, circuits courts, participation à la gouvernance, contribution aux communs et à la résilience. Trois déplacements la distinguent de la RSE : l'objet n'est plus la performance de la firme mais la trajectoire du territoire ; le sujet n'est plus la firme seule mais un collectif d'acteurs ; le registre de justification glisse de la compétitivité vers la sécurisation (Figure 2).

1.3. Positionnement par rapport aux concepts voisins

La principale objection adressable à la RTE est sa proximité avec des concepts établis. L'argument central est que chacun saisit une facette du phénomène, mais qu'aucun ne réunit simultanément la dimension normative (une responsabilité), la dimension relationnelle-collective (une coproduction) et la dimension processuelle (une conversion de ressources en capacités) que la RTE articule. L'ancrage territorial (Zimmermann, 2005) reste descriptif et individuel ; le capital territorial (Camagni, 2019) désigne un stock que la RTE active

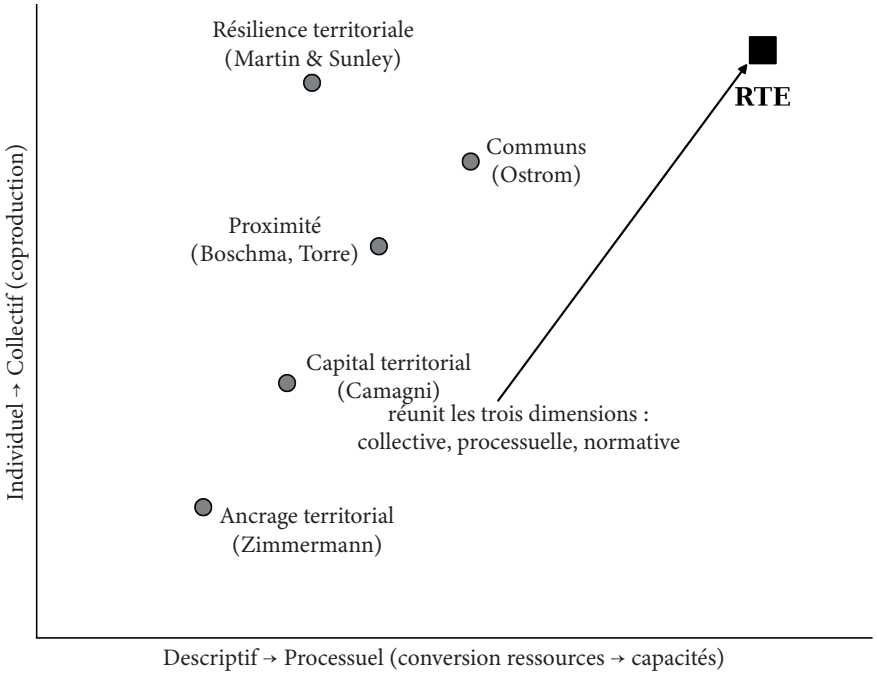


Figure 3. Positionnement de la RTE par rapport aux concepts voisins, selon les axes processuel et collectif et la dimension normative

Source : élaboration propre.

en capabilités ; la proximité (Boschma, 2005 ; Torre, 2018) est une condition de coordination que la RTE mobilise intentionnellement ; les communs (Ostrom, 1990) ne sont qu'un de ses mécanismes ; la résilience (Martin & Sunley, 2015) en est le résultat, non l'opérateur (Figure 3).

1.4. Pourquoi la RTE n'est ni l'ancrage, ni les communs, ni la résilience

L'argument peut être resserré sous forme contrefactuelle. L'ancrage autorise à décrire qu'une firme reste plutôt qu'elle ne migre, mais ne dit rien de l'orientation normative ni de la coproduction : sans la RTE, l'hypothèse qu'une présence ancrée puisse être prédatrice demeure indécidable. Le capital territorial mesure un stock, non le processus qui le convertit. Les communs analysent la gouvernance d'une ressource déterminée, non l'articulation des canaux matériel, relationnel, cognitif et institutionnel. La résilience constate qu'un système absorbe ou non un choc, sans en identifier le producteur. Il en résulte un test de nécessité : les propositions P1 à P4 perdent leur sujet si l'on retire la RTE, et P5 la super-additivité devient strictement impensable, faute d'opérateur articulant les mécanismes dans une même orientation. La RTE n'est donc pas une combinaison de concepts existants, mais le chaînon qui rend leur combinaison signifiante et testable.

2. Démarche de construction du modèle

L'architecture analytique est la suivante : la RTE (variable explicative) est saisie par ses formes ; les mécanismes transformateurs (médiateurs) sont les canaux par lesquels elle produit ses effets ; les capabilités territoriales (variable expliquée) en résultent ; la résilience et l'autonomie relative en sont l'effet systémique. Cette hiérarchie commande la lecture : RTE (explanans) → mécanismes (médiateurs) → capabilités (explanandum) → résilience et autonomie relative.

2.1. Posture épistémologique : un modèle conceptuel, propositionnel et exploratoire

L'article relève principalement de la recherche conceptuelle (theory building) et adopte une démarche abductive de combinaison systématique. Deux clarifications s'imposent. Les données de conjoncture mobilisées dans le corps théorique (CEROM, IEDOM, OPCO EP, IRT) ont un statut illustratif. À la

différence d'une note purement théorique, cet article ajoute un volet empirique exploratoire (section 5) : il ne livre pas un test confirmatoire, mais l'architecture reproductible d'un indice de RTE et un protocole d'identification fondé sur un choc exogène. Cette gradation du conceptuel à l'exploratoire, puis au confirmatoire, assume qu'un modèle puisse être publié avant sa validation complète dès lors qu'il est falsifiable et qu'il oriente la collecte de données ultérieure.

Posture épistémologique. La recherche s'inscrit dans un réalisme critique : le territoire et les mécanismes de conversion y sont tenus pour des entités réelles, dotées de pouvoirs causaux, mais dont la connaissance demeure faillible et médiatisée par les cadres théoriques mobilisés. Cette posture est cohérente avec une explication par les mécanismes – plutôt que par les seules régularités observées – et avec le suivi de processus, dont les fondements relèvent précisément du réalisme critique (Beach & Pedersen, 2013). Elle légitime la stratégie retenue pour un article conceptuel : construire un modèle et le rendre falsifiable avant de le confirmer (Jaakkola, 2020).

Justification de l'abduction et de l'exploration. Le choix de l'abduction découle de la situation de connaissance : la RTE est documentée comme typologie sans être expliquée comme mécanisme, configuration qui constitue le « fait surprenant » dont part tout raisonnement abductif. Ni la déduction puisqu'il n'existe pas de théorie générale de la RTE dont dériver des hypothèses, ni l'induction pure les données régionales disponibles étant trop lacunaires et hétérogènes pour laisser émerger seules un modèle ne conviennent. L'abduction procède ici par combinaison systématique (*systematic combining*), c'est-à-dire par allers-retours continus entre les cadres théoriques (encastrement, proximité, communs, capabilités) et les cas empiriques (les cinq RUP), chaque itération reconfigurant le modèle jusqu'à stabilisation des catégories (Dubois & Gadde, 2002). L'exploration retenue est une exploration hybride : elle articule des connaissances théoriques établies et des observations empiriques pour produire des conjectures nouvelles, destinées à être ultérieurement testées (Charreire Petit & Durieux, 2014). C'est ce statut exploratoire qui commande la formulation de la problématique en « comment » : la question porte sur un processus à reconstituer, non sur un degré à quantifier.

Collecte et analyse des données. Le matériau empirique suit un protocole en trois étapes. (1) Les données secondaires de conjoncture (CEROM, IEDOM, OPCO EP, IRT) ont été collectées de manière systématique pour les cinq RUP sur la période 2024–2025, à partir des publications officielles des organismes producteurs ; leur statut est illustratif et de plausibilisation, non probatoire. (2) L'analyse a procédé par confrontation de chaque cas régional à la grille formes-mécanismes-capabilités, selon une logique de suivi de processus exploratoire (Beach & Pedersen, 2013) : pour chacun des trois cas retenus pour le suivi de processus

(Martinique, Guyane, Mayotte), les traces observables attendues du mécanisme ont été spécifiées puis rapprochées des données disponibles (section 5.3). (3) Les écarts entre modèle et cas ont alimenté la révision itérative des catégories : c'est ainsi que La Réunion a imposé la reconnaissance d'une forme hybride et Mayotte celle d'un cas limite d'informalité en incomplétude institutionnelle.

Validité, fiabilité et cohérence du design. La rigueur du design s'apprécie selon quatre critères adaptés à la recherche conceptuelle et aux études de cas (Gibbert et al., 2008 ; Yin, 2018). La validité de construit est assurée par la triangulation de quatre sources institutionnelles indépendantes et par la délimitation explicite de chaque concept vis-à-vis de ses voisins (sections 1.3 et 1.4). La validité interne repose sur trois garde-fous : la spécification ex ante de la chaîne causale (RTE → mécanismes → capabilités), l'examen d'explications rivales dont relèvent la précaution anti-circularité de la section 4.1 et l'argument contrefactuel de la section 1.4 – et l'adossement de chaque proposition à une condition explicite de réfutation (tableau 1). La validité externe est traitée comme une portée conditionnelle : le modèle est une théorie d'un contexte, dont les trois conditions de validité (section 6.2) bornent la généralisation. La fiabilité tient à la traçabilité intégrale du protocole sources publiques citées et datées, règles de normalisation et de pondération de l'indice explicitées (section 5.1), design d'identification documenté (tableau 4), qui rend la démarche répliquable par un tiers. Enfin, la cohérence entre les composantes du design question en « comment », posture réaliste critique, abduction par combinaison systématique, exploration hybride, matériau secondaire illustratif et propositions falsifiables procède de ce que chaque composante appelle la suivante : une question de processus exige une explication par mécanismes, laquelle exige une construction abductive, dont la valeur se juge à la falsifiabilité des propositions produites.

Cette gradation se lit comme un programme en trois temps, dont la figure 4 situe l'étape couverte par cet article.

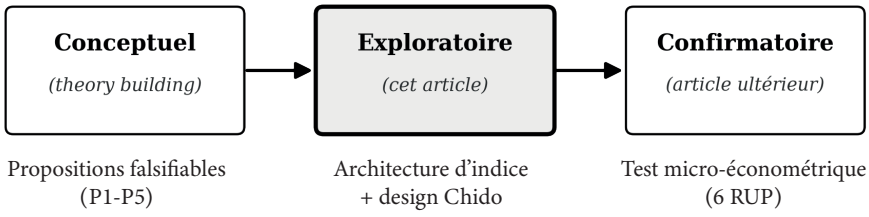


Figure 4. Gradation épistémologique du programme de recherche : du conceptuel (propositions falsifiables) à l'exploratoire (cet article : architecture d'indice et design Chido), puis au confirmatoire (test micro-économétrique sur les six RUP)

Source : élaboration propre.

2.2. Sélection des cadres et dérivation des mécanismes et des capabilités

Le choix des quatre cadres encastrement, proximité, communs, capabilités obéit à trois critères : pertinence, complémentarité fonctionnelle et statut établi. Les quatre mécanismes correspondent aux quatre canaux génériques par lesquels une économie encastrée convertit ses ressources : matériel (ancrage productif), relationnel (coopération territoriale), cognitif (apprentissage collectif) et institutionnel (gestion des communs). Le principe générateur est la typologie des facteurs de conversion de Sen (1999), que nous spécialisons territorialement ; les cinq registres de proximité de Boschma (2005) en qualifient le contenu relationnel. Les cinq capabilités dérivent des fonctions territoriales dont la sécurisation est en jeu : produire, coordonner, négocier les règles, préserver les ressources, absorber les chocs. Ces ensembles sont analytiquement distincts et conjointement pertinents non exhaustifs et révisables à l'épreuve des données.

2.3. Des propositions falsifiables

Pour conférer au modèle une structure testable, nous en dérivons cinq propositions (tableau 1). À chacune sont associés une opérationnalisation, une stratégie d'identification au niveau micro – choix dicté par le petit nombre d'unités régionales – et une condition explicite de réfutation.

Tableau 1. Propositions falsifiables du modèle

Prop	Mécanisme → capabilité (signe)	Opérationnalisation (proxys, sources)	Identification (micro)	Condition de réfutation
P1	Ancrage productif → capabilité productive (+)	Emplois et achats locaux, circuits courts → production locale dans la consommation (douanes, comptes régionaux, données firmes)	Panel d'établissements × année, effets fixes ; proxy de cause ≠ proxy d'effet	$\beta = 0$ ou négatif après contrôles
P2	Coopération territoriale → capabilité organisationnelle (+)	Densité d'ESS et de coopératives, partenariats → survie et fiabilité des filières (ESS France, INSEE-CLAP)	Modèle multiniveau ; appariement sur covariables	Coordination non corrélée à la densité coopérative
P3	Apprentissage collectif → capabilité institutionnelle (+)	Effort de formation/alternance, innovation sociale → coproduction de règles, contrats de filière (OPCO EP, France Travail)	Variable instrumentale (réforme nationale de l'offre de formation) ; médiation	Effet nul après instrumentation valide

Prop	Mécanisme → capabilité (signe)	Opérationnalisation (proxys, sources)	Identification (micro)	Condition de réfutation
P4	Co-gouvernance des communs → capabilité écologique (+)	Entreprises en gestion mutualisée → part renouvelable, préservation (observatoires, SDAGE, SDES)	Différence-de-différences autour d'arrangements datés ; contrôle synthétique	Aucun gain écologique attribuable à la co-gouvernance
P5	Combinaison des mécanismes → résilience et autonomie (+ ; super-additivité)	Indice composite de RTE → récupération post-choc, volatilité (indice, comptes trimestriels, Chido)	Termes d'interaction et test de supermodularité ; étude d'événement	Dérivées croisées non positives

Note : Proxys indicatifs et révisables ; identification spécifiée au niveau micro, le panel de six régions ne permettant pas, seul, une inférence causale crédible (section 5.2).

Source : élaboration propre.

3. Fondements théoriques : encastrement, proximité, communs et capabilités

Les quatre cadres s'emboîtent autour d'une même question : comment une économie convertit-elle ses ressources en capacités d'agir lorsque le marché tend à s'en désencastrer ? L'encastrement énonce le problème, la proximité décrit le mécanisme de coordination, les communs en précisent le versant de gouvernance, les capabilités en fixent la finalité.

3.1. Encastrement, et un trilemme de ressources assumé comme tel

L'idée centrale, héritée de Polanyi (1944), tient en ce que l'économie n'est jamais séparée du social et du territoire mais s'y trouve encastrée. Granovetter (1985) a montré que l'action économique est encastrée dans des réseaux concrets ; Dicken et Malmberg (2001) ont transposé cette grille aux territoires ; Amin (2004) en a proposé une lecture relationnelle. Dans les RUP, la dépendance externe produit un désencastrement structurel ; les données de Mayotte l'illustrent (CEROM, 2024). La RTE se lit comme un contre-mouvement de réencastrement.

Nous transposons ici, de façon heuristique et bornée, la structure logique du triangle d'incompatibilité de Mundell (1963). Précision décisive : le trilemme monétaire de Mundell est une impossibilité logique ; notre « trilemme territorial » est un trilemme de ressources, c'est-à-dire une contrainte d'allocation

sous rivalité des usages. Sous une dotation rare R répartie entre intégration externe I, convergence sociale C et autonomie productive A, la contrainte budgétaire s'écrit :

$$\alpha I + \beta C + \gamma A \leq R, \quad (\mathrm{I}, C, A) \in \mathbb{R}^3_+ \tag{1}$$

où α, β, γ sont les coûts unitaires en ressource. Sous coûts marginaux croissants, tout point maximisant deux objectifs sature la contrainte et déprime le troisième ; l'incompatibilité est conditionnelle à la rivalité des usages, hypothèse crédible dans des économies insulaires étroites. Elle se durcit en quasi-impossibilité lorsque des indivisibilités poussent vers des solutions de coin. La RTE n'abolit pas la contrainte : elle agit sur α, β, γ en densifiant les complémentarités : un même achat local sert l'autonomie productive, l'emploi et la cohésion, relâchant ainsi la rivalité et déplaçant la frontière des possibilités (figure 5). C'est en ce sens précis, et non par simple analogie monétaire, que le réencastrement relâche le trilemme.

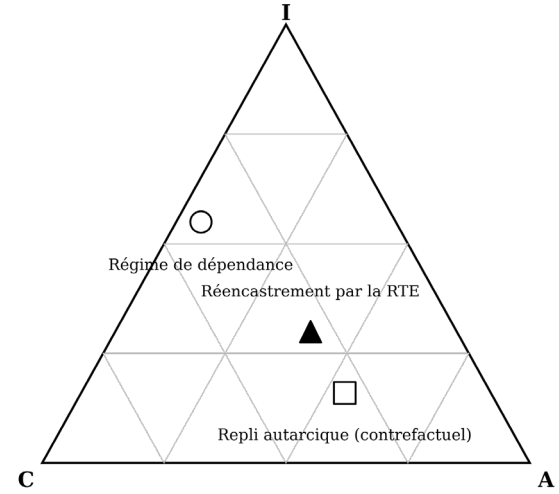


Figure 5. Trois configurations de régime au prisme du trilemme territorial (lecture barycentrique) : dépendance, repli autarcique contrefactuel et réencastrement par la RTE

Source : élaboration propre, d'après Mundell (1963), transposition heuristique.

3.2. Proximité, ancrage et apprentissage

La proximité géographique ne suffit pas à fonder un ancrage. Boschma (2005) distingue cinq registres dont la combinaison équilibrée conditionne l'appren-

tissage, un excès de proximité pouvant produire un verrouillage. Torre (2018) souligne le rôle de la proximité organisée ; Morgan (2017) montre que la gouvernance territoriale doit cultiver la nouveauté plutôt que reproduire les sentiers. Zimmermann (2005) thématise la tension nomadisme/ancrage : la RTE relève de la logique d'ancrage, dont la proximité est condition et levier. Le tourisme réunionnais l'illustre, la clientèle affinitaire représentant 42,9% des touristes extérieurs (238 865 personnes ; IRT, 2025). L'apprentissage collectif prolonge la proximité, comme le montre l'investissement guyanais dans l'alternance (OPCO EP, 2024).

3.3. Communs et gouvernance territoriale

La RTE peut se comprendre comme une participation des entreprises à la gestion de ressources communes : foncier, eau, énergie, connaissances et circuits alimentaires. Ostrom (1990) a démontré que des collectifs peuvent gouverner durablement des ressources partagées. Cette grille est précieuse dans les RUP : crise de l'eau à Mayotte, dépendance énergétique d'une île dont 5% de l'électricité est renouvelable (CEROM, 2024), biodiversité guyanaise, foncier littoral martiniquais. Dardot et Laval (2014) et Coriat (2015) voient dans le commun une réponse aux défaillances conjointes du marché et de l'État. L'apport décisif est de penser l'entreprise non comme un usager des communs, mais comme un co-gouvernant potentiel.

3.4. Capabilités territoriales : une micro-fondation pour éviter la réification

Le cœur du modèle réside dans la territorialisation de l'approche par les capabilités. Sen (1999) définit le développement comme l'expansion des libertés réelles ; l'apport majeur est de déplacer l'attention des ressources vers les capacités d'action, dès lors que des ressources égales ne produisent pas des libertés égales si les facteurs de conversion diffèrent. Le cas mahorais l'éclaire : malgré des transferts massifs, des facteurs de conversion dégradés (chômage 34%, pauvreté ≈ 42%, crise de l'eau) limitent la transformation des ressources en accomplissements.

L'approche est cependant individualiste sur le plan méthodologique. Parler de « capabilité d'un territoire » expose à deux écueils : réifier le territoire en sujet, et commettre l'erreur écologique. Nous les écartons par une définition émergentiste. La capabilité territoriale désigne **la capacité de conversion collectivement**

produite et accessible aux agents d'un lieu, propriété émergente de deux composantes : (1) la distribution des ensembles de capabilités individuels présents sur le territoire et (2) les facteurs de conversion collectivement produits : infrastructures, institutions, dispositifs de coordination, communs. Le territoire est le lieu d'émergence, non le porteur. Cette formulation rejoint le débat sur les capabilités collectives (Ballet et al., 2007 ; Evans, 2002 ; Ibrahim, 2006 ; Stewart, 2005). La RTE est le mécanisme par lequel l'activité des entreprises alimente la composante (2), sans se substituer aux agentivités individuelles.

La figure 6 schématise cette émergence : la capabilité territoriale résulte conjointement de la distribution des ensembles de capabilités individuels (1) et des facteurs de conversion collectivement produits (2), que la RTE alimente.

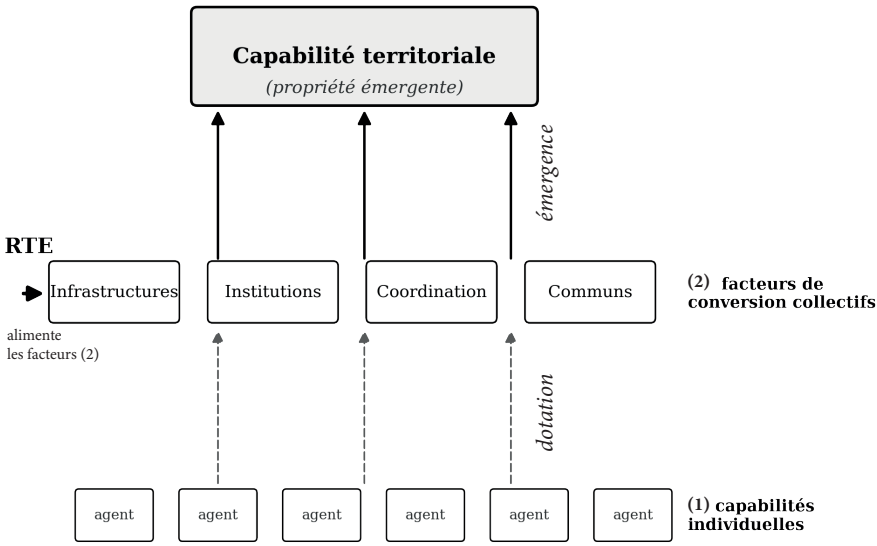


Figure 6. Micro-fondation émergentiste de la capabilité territoriale : propriété émergente des capabilités individuelles (1) et des facteurs de conversion collectivement produits (2) ; la RTE alimente la composante (2)

Source : élaboration propre.

La transposition s'appuie sur Buclet et Donsimoni (2020) et Fourcade et al. (2010), et rejoint la littérature évolutionniste sur la résilience régionale (Boschma, 2015 ; Martin & Sunley, 2015 ; Pike et al., 2010). La capabilité résiliente intègre la distinction adaptation/adaptabilité : elle ne vise pas seulement à encaisser les chocs mais à se réorganiser, ce qui suppose les quatre autres capabilités.

4. Le modèle : des formes de RTE aux capabilités territoriales

Le modèle articule trois maillons : des formes situées de RTE, les mécanismes transformateurs qui opèrent la conversion, et les capabilités territoriales qui en résultent.

4.1. Les formes de RTE : des configurations, non des étiquettes régionales

Une précaution écarte le reproche de circularité. Les quatre formes institutionnalisée, pragmatique, hybride, informelle ne sont pas des labels assignés à des régions, mais des configurations caractérisées par leur logique dominante, leur acteur pivot et leur gouvernance. Ces configurations coexistent au sein d'un même territoire et varient entre firmes ; la « forme dominante » est la configuration modale d'une RUP à une date donnée, grandeur observable et donc révisable (tableau 2, figure 7).

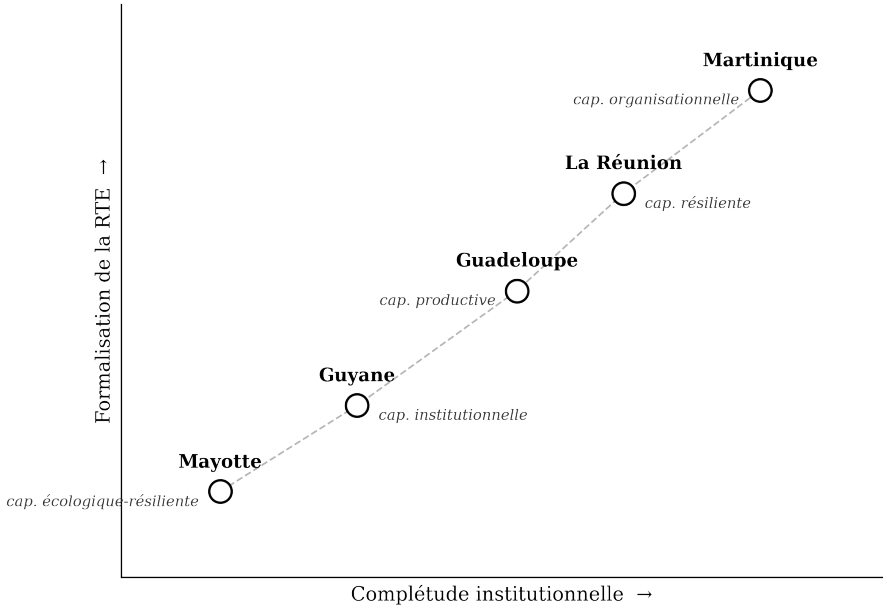


Figure 7. Cartographie comparée des cinq RUP : position selon la complétude institutionnelle et la formalisation de la RTE, avec la capabilité critique de chaque territoire

Source : élaboration propre.

Tableau 2. Profil comparé des cinq RUP et dominante de RTE

RUP	Trait structurel	Indicateurs clés (2024–2025)	Sommet du trilemme le plus contraint	Forme / capabilité critique	Point d'entrée prioritaire
Guadeloupe	Déficit commercial structurel	PIB 10,9 Mds€ (+1,9%) ; déficit hors services 3,4 Mds€	Autonomie productive	Pragmatique / productive	Circuits courts ; substitution d'importations
Martinique	Dépendance logistique maritime	Couverture ≈ 30% ; déficit de place 2,4 Mds€ ; chômage 12,4%	Autonomie et intégration	Institutionnalisée / organisationnelle	Sécurisation portuaire ; contrats de filière
Guyane	Proximité, informalité	951 entreprises / 1 118 établissements ; 44% en emploi (15–64)	Convergence sociale	Informelle / institutionnelle	Structuration de l'ESS ; formation-alternance
La Réunion	Dépendance à la demande externe	556 534 touristes ; 80,8% hexagonaux ; recettes −1,9%	Intégration externe	Hybride / résiliente	Diversification des marchés ; proximité diasporique
Mayotte	Transferts, incomplétude institutionnelle	APU 52% VA ; chômage 34% ; pauvreté ≈ 42% ; renouvelable 5% ; Chido 2024	Autonomie et résilience	Informelle / écologique-résiliente	Reconstruction post-Chido ; mutualisation eau-énergie

Source : élaboré à partir de (CEROM, 2024 ; IEDOM, 2024 ; IRT, 2025 ; OPCO EP, 2024). Données mobilisées à titre illustratif.

4.2. Les mécanismes transformateurs

Quatre mécanismes s'intercalent entre formes et capabilités. L'ancrage productif mobilise l'emploi local, les achats locaux et les circuits courts. La coopération territoriale densifie la proximité organisée (Torre, 2018) par des réseaux, des structures d'ESS et des partenariats. L'apprentissage collectif élève les facteurs de conversion par la formation et l'innovation sociale, enjeu crucial à Mayotte où 54,5% de la population a moins de vingt ans. La gestion des communs engage la participation des entreprises à la gouvernance du foncier, de l'eau, de l'énergie et de la biodiversité (Ostrom, 1990). C'est leur combinaison qui produit des effets de capabilité (section 4.4).

4.3. Les capabilités territoriales produites

Les mécanismes produisent cinq capabilités : productive (produire localement des biens essentiels), organisationnelle (coordonner durablement les acteurs et

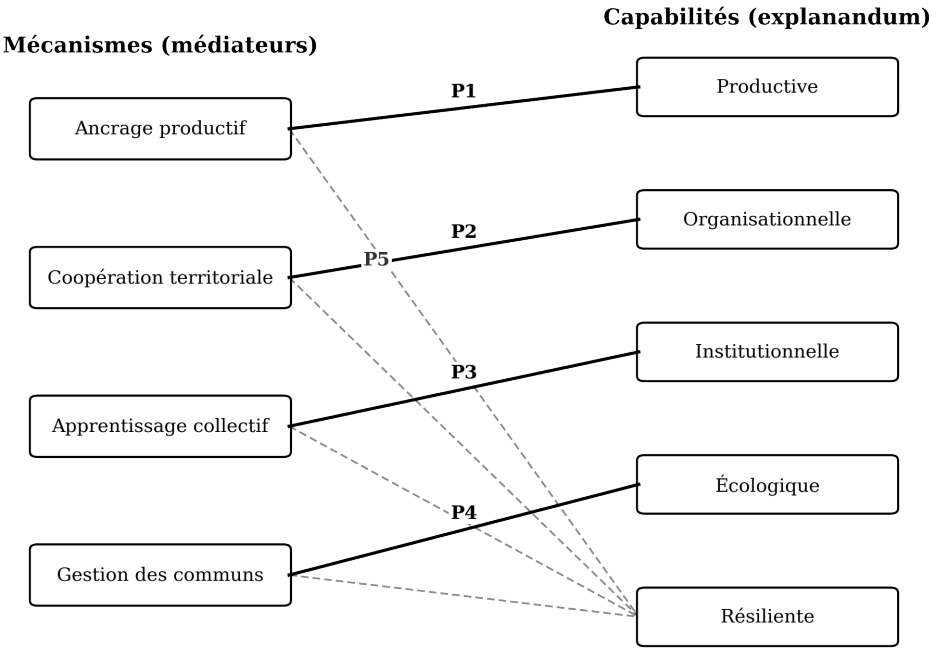


Figure 8. Des mécanismes aux capabilités : structure bipartite reliant les quatre mécanismes médiateurs aux cinq capabilités, avec les propositions P1–P5 (P5 reliant la combinaison des mécanismes à la capabilité résiliente)

Source : élaboration propre.

organiser des filières), institutionnelle (négocier et coproduire des règles adaptées au contexte ultramarin), écologique (préserver et valoriser ressources et communs) et résiliente (absorber les chocs et se réorganiser). La figure 8 relie chaque mécanisme à sa capabilité et à la proposition testable correspondante.

4.4. Modèle synthétique et fondement de la super-additivité

Le modèle se résume par une chaîne causale (figure 9) : les formes de RTE en sont le point d'entrée, les mécanismes opèrent la conversion, les capabilités en sont le produit, la résilience et l'autonomie relative en sont l'effet systémique.

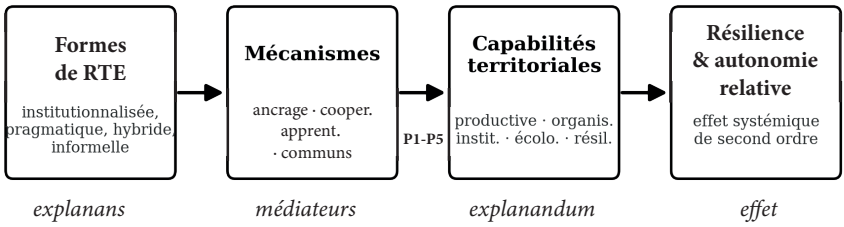


Figure 9. Modèle théorique : RTE (explanans) → mécanismes (médiateurs) → capabilités (explanandum) → résilience et autonomie relative (effet systémique). Les étiquettes P1–P5 renvoient au tableau 1

Source : élaboration propre.

La proposition la plus forte – P5, la super-additivité – reçoit ici une fondation explicite. Soit $\Phi(a, c, l, g)$ la fonction de production de capabilité résiliente, dépendant des intensités des quatre mécanismes (ancrage a, coopération c, apprentissage l, communs g). Affirmer que « la combinaison fait mieux que la somme » revient à poser que Φ est supermodulaire, c'est-à-dire que ses dérivées croisées sont positives pour tout couple de mécanismes distincts (Milgrom & Roberts, 1990) :

$$\frac{\partial^2 \Phi}{\partial m_j \partial m_k} > 0, \quad \forall j \neq k, \quad (m_1, \ldots, m_4) \equiv (a, c, l, g) \quad \Leftrightarrow \quad \Phi \text{ supermodulaire} \qquad (2)$$

Économiquement, activer un mécanisme accroît le rendement marginal des autres : des circuits courts rendent la coopération de filière plus payante ; l'apprentissage rend la co-gouvernance des communs plus efficace. Les mécanismes sont des compléments, non des substituts, et la résilience émerge de leur

conjonction (figure 10). P5 est ainsi testable sans ambiguïté : elle est réfutée si les termes d'interaction estimés sont nuls ou négatifs.

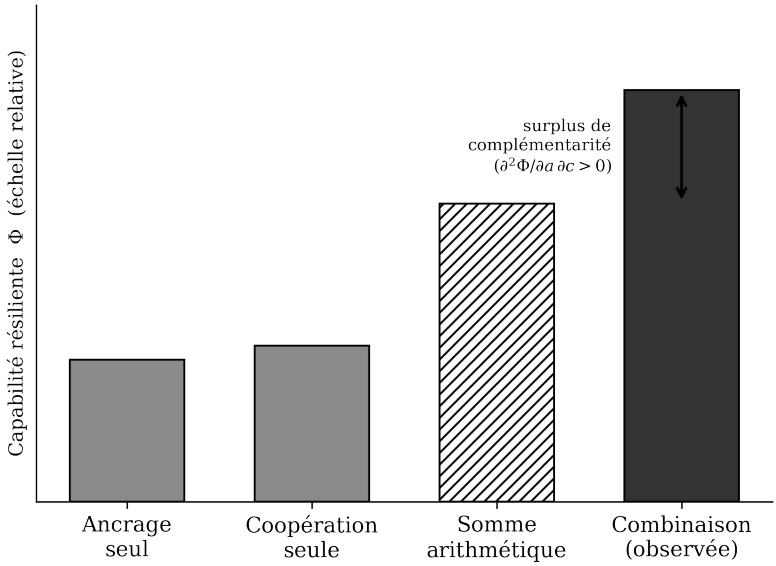


Figure 10. Super-additivité (P5) : la capabilité résiliente issue de la combinaison des mécanismes dépasse la somme arithmétique des mécanismes isolés ; l'écart mesure le surplus de complémentarité. Schéma conceptuel

Source : élaboration propre.

Formes de RTE + mécanismes d'ancrage + gouvernance coopérative →
capabilités territoriales ⇒ résilience et autonomie relative

Cette formule est une proposition causale soumise à validation (P1 à P5), non une identité comptable : les capabilités, une fois constituées, soutiennent la résilience et une autonomie relative – une moindre exposition aux chocs externes – sans illusion autarcique.

5. Volet empirique exploratoire

L'article ne livre pas un test confirmatoire mais dé-risque le programme par trois éléments : l'architecture reproductible d'un indice de RTE (5.1), l'exploitation du cyclone Chido comme quasi-expérience (5.2) et une illustration par

suivi de processus (5.3). Aucune estimation n'est produite ; ce qui l'est, c'est la démonstration que le modèle est mesurable et que ses propositions sont assorties d'un protocole d'identification crédible.

5.1. Prototype d'un indice de RTE : architecture et état des données

L'indice agrège cinq dimensions, une par capabilité. Pour chaque dimension *d*, un proxy est normalisé par la méthode min-max sur l'ensemble des RUP, *r′* désignant l'indice muet de normalisation :

$$\tilde{x}_{d,r} = \frac{x_{d,r} - \min_{r'} x_{d,r'}}{\max_{r'} x_{d,r'} - \min_{r'} x_{d,r'}} \in [0,1] \tag{3}$$

L'indice composite est la moyenne pondérée des dimensions normalisées, avec pondération initiale égale et test de sensibilité ultérieur :

$$\mathrm{IRTE}_r = \sum_{d=1}^{5} w_d \tilde{x}_{d,r}, \quad w_d = \frac{1}{5} \quad \forall d \tag{4}$$

Tableau 3. Architecture de l'indice de RTE et disponibilité des données

Dimension (capabilité)	Mécanisme	Proxy retenu (v0)	Source	Disponibilité actuelle
Productive	Ancrage productif	Taux de couverture local ; part de production locale dans la consommation	CEROM, douanes, comptes régionaux	Partielle (Martinique ≈ 30%)
Organisationnelle	Coopération territoriale	Densité d'ESS et de coopératives pour 10 000 hab.	ESS France, INSEE-CLAP	À collecter (homogénéisation)
Institutionnelle	Apprentissage collectif	Effort de formation et d'alternance ; innovation sociale	OPCO EP, France Travail	Partielle (Guyane : alternance)
Écologique	Communs	Part d'électricité renouvelable ; indicateurs eau	CEROM, SDES, observatoires	Partielle (Mayotte 5%)
Résiliente	Combinaison	Volatilité de l'activité ; récupération post-choc	Comptes trimestriels, IEDOM	À construire (séries trimestrielles)

Note : État au regard des sources de conjoncture mobilisées ; la construction complète relève de l'article dédié à l'indice. Aucune valeur n'est imputée.

Source : élaboration propre.

Le tableau 3 présente l'architecture et l'état des données : il distingue les cellules renseignables à partir des sources de conjoncture déjà citées de celles à collecter. Cette transparence est délibérée : un prototype honnête expose ses lacunes plutôt que de combler les manques par des valeurs imputées.

En l'état des sources publiques, seules deux dimensions (productive, écologique) sont partiellement renseignables et de manière hétérogène ; aucun classement composite des cinq RUP ne peut donc être présenté sans imputation, ce que nous refusons. Le prototype démontre néanmoins la faisabilité de l'indice : il fixe proxys, normalisation, pondération et sources, transformant une promesse de mesure en protocole exécutable.

5.2. Le cyclone Chido comme quasi-expérience

La principale menace pesant sur P1 à P5 est l'endogénéité : la RTE n'est pas allouée aléatoirement, et les territoires déjà capables en produisent davantage. Un panel des seules six RUP ne lève pas cette menace : avec un nombre d'unités

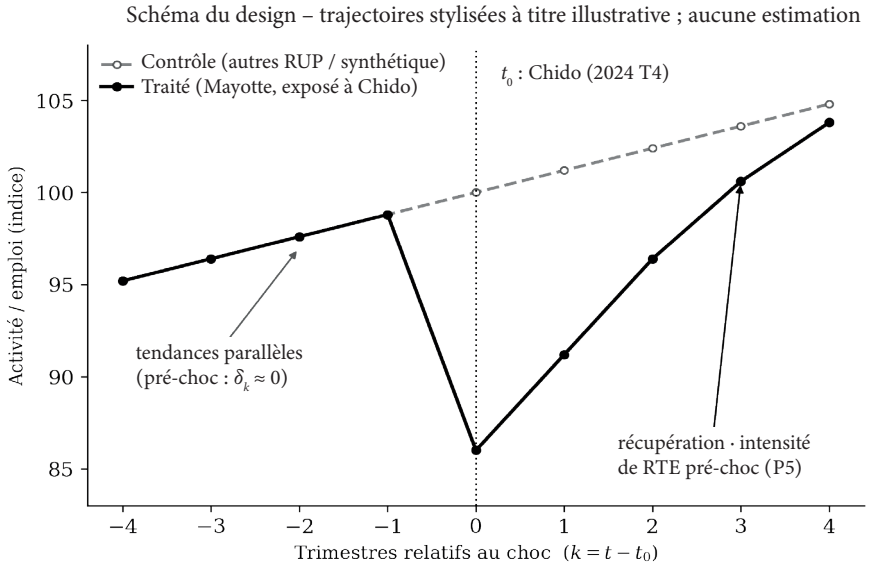


Figure 11. Schéma du design d'event study autour de Chido : trajectoires stylisées du groupe traité (Mayotte) et du contrefactuel, hypothèse de tendances parallèles pré-choc et récupération post-choc modulée par l'intensité de RTE. Trajectoires illustratives ; aucune estimation

Source : élaboration propre.

aussi faible, les effets fixes absorbent l'essentiel de la variance et les estimateurs GMM sont inapplicables. L'identification crédible suppose donc une descente au niveau micro et l'exploitation d'un choc exogène. Le cyclone Chido, qui a frappé Mayotte fin 2024, fournit ce choc : sa survenue est exogène aux stratégies de RTE.

Nous spécifions le design sans en produire les résultats. Soit y_{it} un indicateur d'activité ou d'emploi de l'unité i (commune ou établissement) au trimestre t. Un estimateur de différences-de-différences dynamique (event study) s'écrit :

$$y_{it} = \alpha_i + \lambda_t + \sum_{k \neq -1} \delta_k \left(D_i \mathbb{1}[t - t_0 = k] \right) + X'_{it} \theta + \varepsilon_{it} \quad (5)$$

où D_i vaut 1 pour les unités exposées, t_0 est le trimestre de Chido, X_{it} un vecteur de contrôles observables, notamment les flux d'aide publique post-catastrophe (tableau 4) de coefficient θ, et les δk mesurent l'écart à la trajectoire contrefactuelle aux horizons k. Les coefficients d'anticipation ($k < -1$) testent l'hypothèse de tendances parallèles ; les coefficients post-choc, interagis avec l'intensité locale de RTE pré-choc, mesurent la vitesse de récupération (cœur de P5). Le contrôle synthétique offre une stratégie complémentaire (figure 11, tableau 4).

Tableau 4. Design de l'event study Chido : éléments et menaces à l'identification.

Élément	Spécification	Menace et parade
Choc / date	Cyclone Chido, 4e trimestre 2024 (t_0)	Exogénéité plausible du choc climatique aux stratégies de RTE
Traitement	Unités mahoraises exposées ; intensité si géolocalisable	Hétérogénéité d'exposition : exploiter la variation infra-territoriale
Contrefactuel	Autres RUP et contrôle synthétique pondéré sur covariables	Petit nombre d'unités : privilégier le micro et le synthétique
Hypothèse clé	Tendances parallèles pré-choc ($\delta_k \approx 0$ pour $k < -1$)	Tester et reporter les coefficients d'anticipation
Effet d'intérêt	Récupération post-choc, intensité de RTE pré-choc	Confusion par l'aide publique post-catastrophe : contrôler les flux

Source : élaboration propre. Protocole d'identification ; aucune estimation n'est rapportée à ce stade.

5.3. Illustration par suivi de processus sur trois régions contrastées

Le suivi de processus exploratoire (Beach & Pedersen, 2013) éprouve la traçabilité du modèle sur trois RUP contrastées. En Martinique, la forme institutionnalisée mobilise la coopération formalisée face à la dépendance logistique maritime (déficit de place 2,4 Mds€ ; IEDOM, 2024) ; la capabilité attendue

est organisationnelle ; le modèle serait infirmé si la densité de coordination n'améliorait en rien la fiabilité des approvisionnements (réfutation de P2). En Guyane, la forme informelle repose sur les communautés et l'ESS ; les mécanismes dominants sont la coopération de proximité et la gestion des communs, l'alternance signalant un canal d'apprentissage ; le modèle serait infirmé si cet apprentissage demeurait sans effet institutionnel après instrumentation (réfutation de P3). À Mayotte, la forme informelle se déploie en incomplétude institutionnelle ; les capabilités écologique et résiliente, révélées par Chido, sont déterminantes ; le modèle serait infirmé si la co-gouvernance des communs ne produisait aucun gain écologique (réfutation de P4) ou si la combinaison des mécanismes ne faisait pas mieux que leur somme (réfutation de P5). La forme de RTE varie, mais la grammaire de conversion des ressources en capabilités demeure.

6. Discussion

6.1. Quatre contributions

La portée du modèle tient à quatre contributions distinctes. La contribution théorique transforme la RTE d'une typologie descriptive en un mécanisme causal micro-fondé, dotant les théories de la résilience régionale et des capabilités collectives du producteur qui leur manquait. La contribution métrologique tient à l'indice de capabilités, qui dépasse le PIB et l'emploi : à La Réunion, un record de fréquentation (556 534 visiteurs) coexiste avec une baisse des recettes (−1,9%) et une dépendance de 80,8% au marché hexagonal (IRT, 2025). La contribution analytique montre que, dans les RUP, la RTE relève moins de la compétitivité (Camagni, 2019 ; Pike et al., 2017) que de la sécurisation (Pecqueur, 2005 ; Rodríguez-Pose, 2013). La contribution de politique publique reconnaît la RTE informelle comme catégorie à part entière, rendant visibles des responsabilités réelles mais statistiquement invisibles, dont la reconstruction post-Chido souligne l'importance.

6.2. Conditions de validité et généralisation

Le mécanisme opère lorsque trois conditions sont réunies : une rivalité des usages sur une ressource contrainte, une incomplétude institutionnelle ouvrant des espaces de coproduction, et une densité relationnelle suffisante. Ces condi-

tions caractérisent les économies petites, dépendantes et insulaires, mais ne s'y limitent pas : elles se retrouvent dans nombre de régions périphériques de l'Union européenne et dans les petits États insulaires en développement. Le modèle se présente donc comme une théorie d'un contexte ou les économies sous contrainte de ressources et déficit de coordination, dont la transposition à d'autres territoires fragiles est une hypothèse de recherche.

6.3. Implications opérationnelles

Articulées à l'approche place-based (Barca et al., 2012), trois usages se dégagent (tableau 5).

Tableau 5. Implications opérationnelles de la RTE par type d'acteur.

Acteur	Usage de la RTE	Outil concret
Élu / collectivité	Orienter l'action publique vers l'autonomie productive et la sécurité alimentaire et énergétique	Conditionnalité territoriale des aides ; commande publique locale ; tableau de bord de capabilités
CCI, réseaux consulaires et ESS	Accompagner les TPE-PME vers l'ancrage et la coopération sans alourdir le reporting	Animation de la proximité organisée ; label de RTE adapté aux TPE ; appui aux circuits courts
Entreprise	Mesurer et piloter sa contribution territoriale	Bilan territorial léger sur cinq dimensions : ancrage, coopération, communs, capabilités, résilience

Note : Le « bilan territorial » se veut une alternative sobre au reporting RSE, adaptée au tissu de TPE des RUP.

Source : élaboration propre.

6.4. Statut, portée et limites

L'article assume son caractère principalement conceptuel et propositionnel, assorti d'un volet exploratoire. Trois limites doivent être reconnues : la dépendance du concept aux travaux de Filippi, que le positionnement des sections 1.3 et 1.4 réduit ; le caractère heuristique de la transposition du trilemme, désormais bornée par sa requalification en contrainte de ressources ; l'absence de test confirmatoire, le volet de la section 5 établissant la faisabilité de la mesure et la crédibilité de l'identification, mais la validation requérant l'assemblage d'un jeu de données micro harmonisé prochain jalon décisif du programme.

Conclusion

Cet article a proposé de conceptualiser la responsabilité territoriale des entreprises comme un mécanisme de production de capabilités territoriales collectives, fournissant l'opérateur agentif qui manque aux littératures de la résilience régionale et des capabilités. En la dotant d'une micro-fondation émergentiste qui écarte la réification du territoire, en explicitant la démarche de construction et ses propositions falsifiables, il a cherché à stabiliser une contribution théorique émergente. La transposition heuristique et bornée d'un trilemme de ressources situe la RTE comme le levier par lequel les économies ultrapériphériques peuvent relâcher la contrainte qui les enserre, non en l'abolissant mais en densifiant les complémentarités au sens de la supermodularité.

Le modèle ouvre la voie à un indice de RTE fondé sur cinq dimensions, dont la section 5 fixe l'architecture reproductible, et à un test d'identification adossé au cyclone Chido comme quasi-expérience. Ces dimensions feront l'objet d'une opérationnalisation complète puis d'un test micro-économétrique sur les six RUP françaises. La RTE apparaîtra ainsi non comme un supplément d'âme de la RSE, mais comme le chaînon manquant reliant responsabilité de l'entreprise, économie territoriale et capabilités collectives.

References

Amin, A. (2004). Regions unbound: Towards a new politics of place. *Geografiska Annaler: Series B*, *86*(1), 33–44.

Ballet, J., Dubois, J. L., & Mahieu, F. R. (2007). Responsibility for each other's freedom: Agency as the source of collective capability. *Journal of Human Development*, *8*(2), 185–201.

Barca, F., McCann, P., & Rodríguez-Pose, A. (2012). The case for regional development intervention: Place-based versus place-neutral approaches. *Journal of Regional Science*, *52*(1), 134–152.

Beach, D., & Pedersen, R. B. (2013). *Process-tracing methods: Foundations and guidelines*. University of Michigan Press.

Boschma, R. (2005). Proximity and innovation: A critical assessment. *Regional Studies*, *39*(1), 61–74.

Boschma, R. (2015). Towards an evolutionary perspective on regional resilience. *Regional Studies*, *49*(5), 733–751.

Bowen, F., Newenham-Kahindi, A., & Herremans, I. (2010). When suits meet roots: The antecedents and consequences of community engagement strategy. *Journal of Business Ethics*, *95*(2), 297–318.

Buclet, N., & Donsimoni, M. (2020). Le métabolisme territorial: Approche par les capacités collectives. *Natures Sciences Sociétés*, *28*(2), 118–130.

Camagni, R. (2019). Territorial capital and regional development. In R. Capello & P. Nijkamp (Eds.), *Handbook of regional growth and development theories* (2nd ed., pp. 124–148). Edward Elgar.

Capron, M., & Quairel-Lanoizelée, F. (2015). *L'entreprise dans la société: Une question politique*. La Découverte.

Carroll, A. B. (1991). The pyramid of corporate social responsibility. *Business Horizons*, *34*(4), 39–48.

CEROM. (2024). *Comptes économiques rapides de la Guadeloupe en 2024*. IEDOM-INSEE-AFD. https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom_guadeloupe_2024.pdf

Charreire Petit, S., & Durieux, F. (2014). Explorer et tester: Les deux voies de la recherche. In R. A. Thiétart (Ed.), *Méthodes de recherche en management* (4th ed., pp. 76–104). Dunod.

Coriat, B. (Ed.). (2015). *Le retour des communs*. Les Liens qui Libèrent.

Dardot, P., & Laval, C. (2014). *Commun: Essai sur la révolution au XXIe siècle*. La Découverte.

Dicken, P., & Malmberg, A. (2001). Firms in territories: A relational perspective. *Economic Geography*, *77*(4), 345–363.

Dubois, A., & Gadde, L. E. (2002). Systematic combining: An abductive approach to case research. *Journal of Business Research*, *55*(7), 553–560.

Evans, P. (2002). Collective capabilities, culture, and Amartya Sen's Development as freedom. *Studies in Comparative International Development*, *37*(2), 54–60.

Filippi, M. (2022). *La responsabilité territoriale des entreprises*. Le Bord de l'eau.

Filippi, M. (2024). La responsabilité territoriale des entreprises: Agenda de recherche. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, *1*, 5-23.

Fourcade, C., Muchnik, J., & Treillon, R. (2010). *Coopérations, territoires et entreprises agroalimentaires*. Éditions Quae.

France Stratégie. (2018). *Vers une responsabilité territoriale des entreprises*. Plateforme RSE.

Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Pitman.

Gibbert, M., Ruigrok, W., & Wicki, B. (2008). What passes as a rigorous case study? *Strategic Management Journal*, *29*(13), 1465–1474.

Granovetter, M. (1985). Economic action and social structure: The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, *91*(3), 481–510.

Hess, M. (2004). "Spatial" relationships? Towards a reconceptualization of embeddedness. *Progress in Human Geography*, *28*(2), 165–186.

Ibrahim, S. S. (2006). From individual to collective capabilities. *Journal of Human Development*, *7*(3), 397–416.

IEDOM. (2024). *Publication du rapport annuel économique 2024 de la Martinique*. https://www.iedom.fr/Publication-du-rapport-annuel-economique-2024-de-la-Martinique

IRT (Île de La Réunion Tourisme). (2025). *Fréquentation touristique 2024*. IRT.

Jaakkola, E. (2020). Designing conceptual articles: Four approaches. *AMS Review*, *10*(1–2), 18–26.

Lähdesmäki, M., Siltaoja, M., & Spence, L. J. (2019). Stakeholder salience for small businesses: A social proximity perspective. *Journal of Business Ethics*, *158*(2), 373–385.
Marquis, C., Glynn, M. A., & Davis, G. F. (2007). Community isomorphism and corporate social action. *Academy of Management Review*, *32*(3), 925–945.
Martin, R., & Sunley, P. (2015). On the notion of regional economic resilience. *Journal of Economic Geography*, *15*(1), 1–42.
Matten, D., & Crane, A. (2005). Corporate citizenship: Toward an extended theoretical conceptualization. *Academy of Management Review*, *30*(1), 166–179.
Milgrom, P., & Roberts, J. (1990). The economics of modern manufacturing: Technology, strategy, and organization. *American Economic Review*, *80*(3), 511–528.
Morgan, K. (2017). Nurturing novelty: Regional innovation policy in the age of smart specialisation. *Environment and Planning C*, *35*(4), 569–583.
Mundell, R. A. (1963). Capital mobility and stabilization policy under fixed and flexible exchange rates. *Canadian Journal of Economics and Political Science*, *29*(4), 475–485.
Nussbaum, M. C. (2011). *Creating capabilities: The human development approach*. Harvard University Press.
OPCO EP. (2024). *Panorama de territoire: Guyane*. https://opcoep.fr/ressources/centre-ressources/publication/panorama/panorama-territoire-guyane-2024-opcoep.pdf
Ostrom, E. (1990). *Governing the commons*. Cambridge University Press.
Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial. *Économie et Institutions*, *6–7*, 21–52.
Pike, A., Dawley, S., & Tomaney, J. (2010). Resilience, adaptation and adaptability. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, *3*(1), 59–70.
Pike, A., Rodríguez-Pose, A., & Tomaney, J. (2017). *Local and regional development* (2nd ed.). Routledge.
Polanyi, K. (1944). *The great transformation*. Beacon Press.
Porter, M. E., & Kramer, M. R. (2011). Creating shared value. *Harvard Business Review*, *89*(1–2), 62–77.
Rodríguez-Pose, A. (2013). Do institutions matter for regional development? *Regional Studies*, *47*(7), 1034–1047.
Russo, A., & Perrini, F. (2010). Investigating stakeholder theory and social capital. *Journal of Business Ethics*, *91*(2), 207–221.
Russo, A., & Tencati, A. (2009). Formal vs. informal CSR strategies. *Journal of Business Ethics*, *85*(S2), 339–353.
Scherer, A. G., & Palazzo, G. (2011). The new political role of business in a globalized world. *Journal of Management Studies*, *48*(4), 899–931.
Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Oxford University Press.
Stewart, F. (2005). Groups and capabilities. *Journal of Human Development*, *6*(2), 185–204.
Torre, A. (2018). Les moteurs du développement territorial. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, *5*, 1043–1075.
Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6th ed.). Sage.
Zimmermann, J. B. (2005). Entreprises et territoires: Entre nomadisme et ancrage territorial. *La Revue de l'IRES*, *47*(1), 21–36.